

Séance extraordinaire du 1 octobre 2024

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 1 octobre 2024, à 18 h 15, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Julie Demers
District # 3 Monsieur Jean Junior Binette
District # 5 Madame Catherine De Blois
District # 6 Madame Nathalie Charbonneau

Absent : District # 2 Madame Lynda Pépin
District # 4 Monsieur Marc-André Vallières

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Dominic Boucher Paquette.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2024-10-225 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2024-10-226 Mandat rechargement granulaire route de l'église et 8e rang Ouest

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'appel d'offres sur invitation pour des travaux de rechargement granulaire sur la route de l'Église et le 8^e rang Ouest;

ATTENDU QUE le conseil a reçu 2 offres de services;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse n'a pu être retenue puisque celle-ci était non-conforme;

Il est proposé par Monsieur Jean Junior Binette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise La Fontaine & Fils. pour les travaux de rechargement granulaire pour un montant de 101 674,28\$ avant taxes.

Arrivé de Mme Nathalie Charbonneau à 18h18

2024-10-227 Avenant #2 de modification au contrat du réaménagement des bureaux ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite garder la porte de la salle de bain à l'endroit actuelle au lieu de la déplacer à gauche de la pièce, ajout du cadrage de porte à ajouter pour deux portes puisque ceux-ci n'avaient pas été prévu selon les plans initiaux.

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise l'avenant #2 selon les modifications mentionnées ci-dessus pour un crédit de 289.74\$ avant taxes qui sera déduit du montant initial du contrat donné à Construction et rénovation Marcel Goyette Inc.

2024-10-228 Décompte # 1 - réaménagement des bureaux ;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise le décompte #1 pour le réaménagement des bureaux au montant de 55 268,82 avant taxes pour l'entrepreneur Construction et rénovation Marcel Goyette Inc.

Période de questions

Aucune question

2024-10-229 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 18h20.

M. Dominic Boucher-Paquette
Maire

Kim Leclerc
Directrice générale &
Greffière-trésorière